

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

POLITIQUE

POLITIQUE : DISTRIBUTION DU PRODUIT DES FONDS

Énoncé

Tant que le capital d'un fonds n'a pas atteint son solde minimal, il n'y aura aucune distribution, le montant distribuable étant plutôt réinvesti.

En l'absence de recommandations d'un donateur titulaire d'un fonds orienté par le donateur durant les 18 mois suivant la distribution des relevés annuels de fonds, le montant distribuable sera affecté à des subventions recommandées par le Comité des subventions.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 25 novembre 2003

DERNIER EXAMEN OU DERNIÈRE RÉVISION : Mars 2008

PROCHAIN EXAMEN : Janvier 2013